



PÉRISCOLAIRE

EIPACA

Projet pédagogique



TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	3
1. CONTEXTE	3
2. STRUCTURE ET BÂTIMENTS D'ACCUEIL	4
3. LE PERSONNEL	5
4. SUIVI SANITAIRE - SÉCURITÉ	6
5. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	7
6. ORGANISATION DES ACTIVITÉS	8
7. CONDITIONS D'INSCRIPTION	9
Conditions d'inscription : Voir Règlement Intérieur..... 9	

PRÉSENTATION

La communauté d'agglomération DLVAgglo a la charge de la section primaire de l'École Internationale PACA. Au-delà de la gestion des locaux et de leur équipement et entretien depuis 2007, elle organise à compter de septembre 2024 l'accueil périscolaire des enfants de la maternelle et de l'élémentaire.

Ce projet pédagogique constitue le document de référence des acteurs du périscolaire à l'EIPACA.

Il relate l'organisation de l'accueil, les modalités de fonctionnement, le cadre sécuritaire et l'étendue des propositions d'activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires.

1. CONTEXTE

Située sur la commune de Manosque, l'**EIPACA** est un établissement public où les élèves sont scolarisés dans un programme d'enseignement bilingue dans 6 sections linguistiques (anglais, allemand, espagnol, italien, chinois, japonais) de la maternelle au baccalauréat.

Russe et coréen sont également enseignés.

L'école primaire accueille 425 élèves (305 élémentaire et 120 maternelle) dont 345 sont demi-pensionnaires.

La majeure partie des élèves est issue des familles travaillant pour le projet ITER.

L'accueil de nouveaux élèves est permanent, dépendant en partie du flux des emplois d'ITER.

D'origines locales, européennes ou extra-européennes, une trentaine de nationalités se retrouvent au sein de l'établissement.

Peu d'élèves parlent français lors de leur arrivée, quel que soit leur âge. Leur adaptation est progressive.

L'accueil périscolaire des enfants doit tenir compte de cette multiplicité culturelle et les accompagner dans la compréhension de l'organisation proposée.

Les trois temps d'accueil périscolaire se découpent suivant les effectifs suivants :

7h30-8h30 : 65 (160) élémentaire et 25 (55) maternelle (inscrits)

11h30-13h20 : 250 élémentaire et 95 maternelle

16h30-18h15 : 160 élémentaire et 55 maternelle

Seul le temps d'accueil de l'après-midi des enfants de plus de 6 ans est déclaré en accueil collectif de mineurs auprès de la SDJES.

2. STRUCTURE ET BÂTIMENTS D'ACCUEIL

L'EIPACA est ouverte aux élèves de la PS au Baccalauréat. Elle est structurée en îlots attribués aux différents pôles.

L'entrée générale de l'EIPACA est surveillée par un accueil de garde.

L'ACM se déroule dans les pôles élémentaire, culturel et sportif.

Les bâtiments école maternelle et école élémentaire sont organisés autour d'une cour propre, de type patio.

École maternelle :

L'entrée du pôle maternelle est fermée par un portail.

La salle de motricité, salle d'accueil du périscolaire, se situe à proximité.

Cet espace abrité (préau) donne sur une cour-patio.

Elle est équipée de jeux d'enfants et d'un sol en mousse en conformité.

Une coursive vitrée autour du patio dessert les 11 salles de classe, le dortoir et les espaces sanitaires.

École élémentaire :

Le portail du pôle élémentaire donne sur un grand préau équipé de jeux (tables de ping-pong et babyfoots).

Les salles de classe sont autant de lieux d'activités possibles, en accord avec les enseignants.

Le restaurant scolaire :

L'espace restauration maternelle est situé dans une salle dissociée du pôle self. Il est aménagé de tables et d'une annexe de préparation de service.

L'espace restauration élémentaire est séparé de la section du secondaire par des claustras.

Les élèves de CP sont servis à table. Les autres niveaux se servent au self et au bar à salades en autonomie. Lorsqu'ils ont terminé leur repas, ils débarrassent leur assiette dans les espaces de tri.

Pôle sportif :

Des espaces sportifs extérieurs sont accessibles, sécurisés par un portail.

Ces extérieurs comprennent un grand terrain enrobé et aménagé permettant plusieurs jeux simultanés, une piste d'athlétisme stabilisée, des espaces naturels permettant des activités de plein-air autres que sportifs (environnement, jeux collectifs...)

L'espace intérieur accessible est composé d'un gymnase avec gradins et d'une salle de danse avec miroir.

3. LE PERSONNEL

L'équipe d'animation :

Maternelle :

Matin : 3 ATSEM

Temps méridien : 6 ATSEM + une animatrice

Soir : 3 ATSEM

Élémentaire :

Matin : 2 Agents techniques DLVAgglo

Temps méridien : 6 agents techniques DLVAgglo + 6 animateurs (+ 1 AESH)

Soir : 7 animateurs, 3 enseignants cartable ouvert.

Les professeurs participant à l'opération Cartable Ouvert propose à des enfants inscrits un suivi après la classe. Les enfants peuvent ainsi partager un temps d'approfondissement avec un autre enseignant et d'autres enfants que ceux de leur classe.

L'effectif des animateurs est d'un animateur pour 18 enfants au maximum le soir (ACM).

4. SUIVI SANITAIRE - SÉCURITÉ

Les familles renseignent en ligne une fiche sanitaire. Cette fiche sanitaire est consultable par l'équipe d'animation sur la tablette d'appel.

Une infirmière scolaire est présente sur le site. Elle est chargée du suivi des PAI.

Les sacs des PAI alimentaires sont déposés le matin par les enfants dans les réfrigérateurs de la salle de restauration prévus à cet effet. Le contrôle est effectué par les agents de réfectoire.

Un registre de soins est tenu, consignant toutes les informations relatives à des soins portés aux enfants. Ce registre est consultable par l'équipe enseignante, il assure la liaison sur la journée des enfants. Y sont notés le nom de l'enfant, le nom de l'adulte prodiguant les soins, la nature des soins, la date et le jour des soins.

Les parents sont avertis par téléphone au plus vite si l'enfant saigne, a heurté la tête, si la douleur ou la gravité de leur état nécessite une prise en charge médicale.

Des trousse de secours sont mises à disposition des animateurs. Ils en emmènent une avec eux lorsque l'activité est située en dehors du pôle élémentaire.

Les agents de service ont passé le PSC1 en 2024.

Le règlement intérieur est consultable par tous et communiqué aux familles.

Le PPMS est fonctionnel et validé par les services de secours de DLVAgglo. Un sac PPMS est accessible en tous lieux de l'établissement.

Lors d'un incident, les animateurs renseignent un rapport d'incident, faisant état des faits et des circonstances. La date, l'heure et les protagonistes de l'incident y sont mentionnés.

Une déclaration d'accident est faite si la situation le demande.

5. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

En lien avec le PEDT de la ville de Manosque.

L'accueil périscolaire a pour objectifs de :

Favoriser l'épanouissement de l'enfant

- Mettre en place des activités variées et adaptées

- Permettre et laisser à l'enfant le choix de l'activité

- Respecter les rythmes et les besoins des enfants

- Veiller à la sécurité et l'hygiène des enfants

Développer le vivre ensemble :

- Favoriser la complémentarité entre les enfants pour être dans l'émulation de groupe et non dans la compétition

- Favoriser les pratiques sportives, artistiques et culturelles

- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité

- Partager les identités culturelles

Développer l'écocitoyenneté :

- Favoriser les activités d'upcycling

- Mettre en place le tri systématique et l'anti-gaspillage

- Permettre l'accès aux espaces naturels.

- Développer des activités de plein-air suivant les saisons

Ces objectifs seront visés tant dans les activités que dans la démarche et l'approche de l'équipe d'animation, en mettant l'accent sur l'écoute, l'inclusion, privilégiant la responsabilisation et la créativité.

Le projet pédagogique sera la référence pour tous.

Ces objectifs seront évaluables périodiquement, à chaque période scolaire.

L'équipe fait un point quotidien informatif à la prise de poste. Un retour verbal en fin de journée sera également de mise pour la préparation du lendemain.

6. ORGANISATION DES ACTIVITÉS

L'ACM ne concerne que les enfants de plus de 6 ans après la classe, de 16h30 à 18h15.

HORS ACM déclaré :

Journée type moins de 6 ans :

Les enfants sont accueillis au portail de la maternelle par les ATSEM de service de 7h30 à 8h20 jusqu'à la prise en charge par les professeurs. Les enfants profitent d'activités calmes dans la cour ou dans la salle de motricité.

Les enfants demi-pensionnaires de PS et une de MS sont regroupés à 11h20 et accompagnés par leur ATSEM et une animatrice en renfort aux toilettes pour se laver les mains puis jusqu'à leur salle de restauration scolaire. Ils y sont répartis par tables de 6, servis par leurs ATSEMs et une agent de service de la Région attachée à la cuisine. À leur retour à 12h20, les PS jouent jusqu'à 13h10 et regagnent le dortoir. Les plus grands jouent dans la cour ou dans une salle de classe ou dans la salle de motricité.

Les enfants demi-pensionnaires de GS et une classe de MS mangent en deuxième service, à 12h30 après avoir joué dans la cour (ou dans une classe ou dans la salle de motricité) et un passage aux toilettes.

À 16h30 les enfants inscrits en garderie du soir se regroupent avec leur ATSEM dans la salle de motricité ou la cour pour goûter. Le relevé des présents est fait à ce moment-là. Des jeux et activités sont proposés aux enfants.

Journée type élémentaire :

Les enfants sont accueillis le matin au portail de l'école élémentaire par les agents de service. Des activités calmes leur sont proposées jusqu'à 8h20, heure à laquelle les professeurs prennent en charge les enfants. Le portail est fermé à 8h30.

Deux agents de service attendent les élèves retardataires à l'entrée de l'ensemble scolaire de 8h30 à 8h40 et les accompagnent ensuite vers leur classe.

Les enfants externes sont accompagnés par leurs professeurs au portail extérieur où les attendent leurs parents, à 11h30 et 16h30.

Lors des temps méridien et soir, les enfants sont accueillis par les animateurs dans la cour à la fin de la classe, à 11h30 et 16h30.

Temps méridien : Les CP, CE1 et un CE2 se regroupent à 11h30 par groupe de niveau avant d'être accompagnés par une agente de réfectoire jusqu'au restaurant scolaire.

Les autres enfants se regroupent autour d'activités proposées par l'équipe d'animation de 11h35 à 12h20, heure du rangement puis du regroupement pour le deuxième service.

Le premier service revient du réfectoire de manière échelonnée, à partir de 12h20.

Le deuxième service descend de manière échelonnée à partir de 12h30.

Les agentes polyvalentes qui les accompagnent, les aident et les surveillent dans le restaurant scolaire. Après ou avant le service, elles encadrent les enfants sur des activités.

ACM :

Les animateurs accueillent les enfants par niveau le temps du goûter (16h30-16h45) à leur sortie de classe, dans la cour ou sous le préau si la météo est mauvaise. Ils procèdent au relevé des présents à ce moment-là. Les enfants sont répartis sur différents points en extérieur ou abrités. Ces postes sont repérés par les enfants dès le premier jour. Le goûter est fourni par les familles.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants à partir de 16h45.

Pour permettre aux enfants de profiter pleinement de ce temps d'accueil, les parents sont invités à venir chercher leur enfant à des créneaux horaires fixes : 16h45, 17h30 et à partir de 18h.

Les propositions d'activités proposées sont affichées sur des piliers de la cour, les enfants rejoignent le pilier sur lequel est affiché l'activité qu'ils souhaitent suivre.

Chaque jour sont proposées à minima 3 types d'activité : jeux sportifs, jeux de société, atelier de création manuelle. Ces activités sont adaptées au format de l'accueil (tranches de 20 à 30 minutes), elles peuvent être reprises et continuées d'un jour sur l'autre.

Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés et/ou expérimentés dans le respect de la réglementation des ACM et comptant 1 animateur (ou professeur) pour 18 enfants maximum.

Toute difficulté peut être communiquée en toute confidentialité à la directrice de l'ACM afin de faciliter les relations avec les enfants et les familles.

L'accueil du soir se termine à 18h15. Trois retards seront tolérés sur l'année.

Au-delà de 18h15, la législation nous oblige à confier la garde des enfants aux forces de police. Nous comptons sur la conscience et la sensibilité des familles pour ne pas y avoir recours.

7. CONDITIONS D'INSCRIPTION

ACM : 150 enfants maxi (7 animateurs et un professeur)

Conditions d'inscription : Voir Règlement Intérieur